

PLR.Les Libéraux-Radicaux, case postale, 3001 Berne

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche  
DEFR  
3003-Bern

Berne, 22 mai 2024 / DR  
VL/ Service civil

Expédition électronique : [rechtsdienst@zivi.admin.ch](mailto:rechtsdienst@zivi.admin.ch)

## Modification de la loi fédérale sur le service civil

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de nous exprimer dans le cadre de la consultation de l'objet mentionné ci-dessus. Vous trouverez ci-dessous notre position.

### Commentaire général

Au nom du Parti Libéral-Radical Suisse, nous souhaitons exprimer notre soutien à la modification de la Loi fédérale sur le service civil, telle que proposée dans le rapport de consultation. Cette réforme, dans la forme actuelle de notre Constitution, est essentielle pour garantir que le service civil reste une alternative de remplacement strictement réglementée et non un choix libre qui pourrait compromettre les effectifs de notre armée. Nous sommes toutefois d'avis que cette modification ne peut être qu'une solution transitoire. Dans le cadre des modèles de services à examiner, qui seront mis en consultation par le Conseil fédéral vers la fin de l'année, nous attendons des solutions plus efficaces pour remédier aux problèmes d'alimentation de l'armée et de la protection civile.

Le projet de modification, en soulignant le caractère exceptionnel du service civil, aligne étroitement le droit en vigueur avec les objectifs constitutionnels qui prônent un équilibre entre le service militaire et le service civil. Il répond à une nécessité de rééquilibrer les options disponibles pour nos jeunes conscrits, assurant que l'option du service civil reste fidèle à son esprit originel de disponibilité pour ceux confrontés à des dilemmes de conscience graves.

Nous soutenons les ajustements proposés visant à affiner le système de telle sorte que le service civil ne soit pas perçu comme une alternative plus attrayante que le service militaire pour des raisons non liées à des conflits de conscience. Par exemple, la proposition d'appliquer un minimum de 150 jours de service au service civil pour tous garantit que chaque individu contribue équitablement à nos besoins nationaux de sécurité et de bien-être social, indépendamment du type de service choisi.

De plus, le renforcement des conditions d'admission au service civil pour ceux ayant déjà commencé ou complété une portion substantielle de leur service militaire est une mesure nécessaire pour maintenir l'intégrité de notre système de défense. Cela permet d'éviter une érosion continue des compétences et de l'expérience accumulées par notre armée, qui pourrait autrement survenir si des transitions trop fréquentes vers le service civil étaient permises sans contrôles suffisants.

En conclusion, le PLR soutient fermement le projet de réforme du service civil. Nous sommes convaincus que ces modifications sont dans l'intérêt de tous les citoyens suisses, assurant la sécurité et la résilience de notre nation tout en respectant les droits individuels de conscience. Nous encourageons l'adoption de ces mesures pour renforcer notre système de service national et maintenir l'équilibre nécessaire entre les exigences de notre défense nationale et les valeurs personnelles profondes qui caractérisent notre société

PLR.Les Libéraux-Radicaux

Le Président



Thierry Burkart  
Conseiller aux Etats

Le Secrétaire général



Jon Fanzun